

JOURNAL DE MONACO

Administration et Rédaction.

Rue de Lorraine, 43.

à Monaco (Principauté.)

POLITIQUE, LITTÉRAIRE ET ARTISTIQUE

PARAISANT LE MARDI

Tous les ouvrages français et étrangers

dont il est envoyé 1 exemplaire sont

annoncés dans le journal.

INSERTIONS :

Annonces 25 Cent. la ligne
Réclames 50.

On traite de gré à gré pour les autres insertions

On s'abonne, pour la France, à Paris, à l'Agence Havas, rue J.-J. Rousseau, 3, et chez M. St-Bilaire, éditeur de musique du Conserv. Imp. et directeur du Comptoir général des compositeurs, rue du f. Poissonnière, 10
ÉDODARD ROUVEYRE, Libraire et Commissionnaire, rue des Saints-Pères, 4.
A Nice, LIBRAIRIE VISCONTI, rue du Cours et LIBRAIRIE-AGENCE JOUGLA, rue Gioffredo, 1. près la pl. Masséna
à l'AGENCE-DALGOUTTE, place du Jardin Public, 3

ABONNEMENTS :

Un An 12 Francs
Six Mois 6 Id.
Trois Mois 3 Id.

POUR L'ÉTRANGER les frais de poste en sus

Les abonnements comptent du 1^{er} et du 16 de chaque mois et se paient d'avance.
Les lettres et envois non affranchis seront refusés. — Les manuscrits non insérés seront rendus.

Monaco, le 6 Septembre 1881

NOUVELLES LOCALES

Mercredi soir, un nouvel orage a éclaté sur la Principauté. Il a été suivi d'une pluie abondante qui a eu les plus heureux effets sur la végétation et a sensiblement rafraîchi la température. Il est probable que les chaleurs estivales ont pris fin. Les rayons du soleil sont, en effet, moins ardents. Une légère brise en tempère l'effet et invite à la promenade.

Les concerts du soir, sur la terrasse du Casino, attirent une nombreuse assistance.

Dimanche a été close la série des bals d'été, organisés par la jeunesse Monégasque et dont la tradition est ancienne. Ces divertissements, très goûtés de la population, n'ont pas été moins remarquables par le bon ordre qui y régnait que par l'éclat et le goût de leur décoration.

Le nombre des étrangers arrivés à Monaco pendant le mois d'août dernier est de 14,391.

La nouvelle d'un prétendu duel entre un officier français et un officier italien, qui aurait eu lieu dans la Principauté, a été, à juste titre, démenti déjà par l'Italie, par le *Phare du Littoral* et par d'autres journaux.

Nous sommes en mesure de confirmer que ce bruit ne repose sur aucun fondement.

On nous écrit de Dijon :

Nous venons d'assister à une pieuse et bien émouvante cérémonie : l'inauguration, à Cîteaux, de la statue du R. P. Rey, fondateur des colonies agricoles et pénitentiaires et des ordres des religieux et religieuses de Saint-Joseph qui les desservent.

S. G. M^{re} Rivet, évêque de Dijon, présidait, assisté de M. l'abbé Joly, de M. le curé-doyen de Nuits et des supérieurs des colonies cisterciennes de Couzon, Oullins, Saint-Genis-Lherpt et Saint-Genis-Laval.

M. Edouard Pommier, avocat, ancien rédacteur en chef du *Journal de Monaco*, a pris la parole sur l'invitation de Monseigneur, et retracé avec éloquence la vie du P. Rey. Il a été heureusement inspiré, en rendant à ce saint prêtre l'hommage qu'il mérite, et en définissant d'un mot son apostolat tout de dévouement : « Ce qu'il a fait de bien dans la société, nul ne peut le mesurer. Qui dira ceux qu'il a pris mauvais et qu'il a rendus bons ? »

Les applaudissements de l'assistance accueillirent cette allocution, à laquelle le vénérable prélat, qui régit depuis de longues années le diocèse de Dijon, a daigné ajouter quelques mots, pour engager ses auditeurs à honorer surtout la mémoire de son ancien ami en s'efforçant d'imiter son exemple.

La cérémonie s'est terminée par le défilé de toute

la colonie devant la statue, au son des fanfares et des salves d'artillerie.

Une terrible catastrophe s'est produite hier matin à Charenton, sur le chemin de fer P.-L.-M. Le train rapide de Paris à Marseille a rencontré le train omnibus venant du Bourbonnais. Trois wagons de ce dernier ont été broyés. Le rapide n'a pas souffert. On évalue à dix-sept le nombre des morts et celui des blessés à une vingtaine.

La Compagnie P.-L.-M. a soumis à l'homologation de nouveaux tarifs internationaux franco-italiens, par suite d'une entente avec les chemins de fer de la Péninsule.

Un nouveau livret doit remplacer les anciens à dater du 1^{er} septembre courant.

On sait qu'en Italie le transport des bagages se compte toujours à part selon le poids.

COLIS POSTAUX

A partir du 1^{er} de ce mois, les limites de volume et de dimension prévues pour les colis postaux, par les conventions approuvées par la loi du 3 mars 1881, sont supprimées dans le régime intérieur continental.

Il peut désormais être expédié à l'intérieur de la France continentale, sous la dénomination de colis postaux, des colis sans déclaration de valeur, ne dépassant pas le poids de 3 kilogrammes et ne contenant ni matières explosibles, inflammables ou dangereuses, ni lettres ou notes ayant le caractère de correspondance.

Les colis postaux circulant à l'intérieur de la France continentale sur les réseaux des administrations et compagnies de chemins de fer signataires de la convention sus visée du 22 août 1881, peuvent être grevés de remboursements dont le montant ne doit pas dépasser 100 francs par colis.

La taxe à payer pour l'encaissement et la transmission de toute somme perçue à titre de remboursement sur un colis postal est fixée, savoir :

A 60 c. (y compris le droit de timbre de 10 c. prévu par l'article 5 de la loi du 25 juillet 1881), lorsque cette somme est payée à l'expéditeur à la gare ou au bureau d'expédition du colis ;

A 85 c. (y compris le droit de timbre de 10 c.), lorsque l'expéditeur demande que ladite somme lui soit payée à domicile, dans une localité desservie par un service de factage ou de correspondance rattaché à la gare de départ.

Le montant de la taxe précitée de 60 ou de 85 c. est toujours acquitté au départ en même temps que les frais de transport du colis postal.

CHRONIQUE DU LITTORAL

Saint-Raphaël. — Nous avons parlé mardi du déraillement qui a eu lieu sur la ligne de Marseille à Nice, entre les stations d'Agay et du Trayas. Les renseignements qui nous sont parvenus depuis ne permettent pas de douter que ce malheur ne soit dû à la malveillance. Des mains criminelles avaient enlevé à quelque distance de la gare du Trayas un rail d'une longueur de cinq mètres. Le train 487, venant à passer presque aussitôt après l'enlèvement de ce rail, a déraillé, et a descendu rapidement le talus qui borde la voie. Par bonheur, la locomotive a rencontré une maisonnette qui servait d'abri aux ouvriers. La violence du choc a démoli en partie cette maisonnette ; mais la résistance qu'elle a opposée a arrêté le train, dont les barres d'attelage ne s'étaient pas rompues. Les six premières voitures avaient seules suivi la locomotive ; le reste du train, bien que faisant corps avec ces voitures, était resté sur la voie.

Les voyageurs, saisis d'une panique folle, sortirent des voitures et aidèrent les personnes qui étaient dans les wagons culbutés à sortir également. On vit alors, auprès de la locomotive, les deux cadavres du chauffeur et du mécanicien.

Les voyageurs qui se trouvaient dans les deux voitures renversées ont éprouvé quelques contusions heureusement sans gravité. Deux conducteurs et le bagagiste ont été plus gravement atteints.

Aussitôt après le sinistre, la gare de Nice, immédiatement prévenue, a envoyé un train de secours qui a ramené les voyageurs. On s'occupa aussitôt de débayer la voie qui redevint libre à 7 heures du matin.

Les corps des deux malheureux qui ont péri ont été ramenés à Nice et rendus à leurs familles. Le mécanicien était un nommé Henri Deloute, âgé de 46 ans. Le chauffeur est un nommé Joseph Teissère, âgé de 23 ans, tous les deux mariés et pères de famille.

Le parquet de Draguignan s'est rendu immédiatement sur les lieux pour y procéder à une enquête des plus sévères. On a trouvé dans un buisson près de la voie le rail enlevé, ainsi que les outils qui ont servi à cette criminelle opération. Plusieurs arrestations ont eu lieu.

Nice. — Mercredi, un vol a été commis près de la Batterie, dans la buvette Pellegrino. Trois individus étaient à boire dans la salle, lorsque la maîtresse de la maison sortit pour aller puiser de l'eau. A son retour, elle ne trouva plus personne ; les trois individus avaient profité de son absence pour enfoncer une malle qui se trouvait sous la table et y soustraire 340 francs qui y étaient renfermés.

Une enquête est ouverte, et la police fait faire d'actives recherches pour découvrir les auteurs de ce méfait. — Pendant la nuit du 31 août au 1^{er} septembre, des

malfaiteurs se sont introduits, à l'aide de fausses clefs, dans les bureaux de MM. Lautier et Arbauley, successeurs de M. Belluardi, négociant en bois, rue Lépanie, et ont enlevé et emporté, à l'aide d'un charreton appartenant à ces deux négociants, le coffre-fort contenant environ 300 francs en argent, un chèque de 13,700 francs et quatre autres chèques en blanc.

Ce vol a été commis avec tant de précaution que deux chiens qui se trouvaient dans la maison n'ont pas aboyé, et que l'un des associés qui était couché dans une pièce contiguë au bureau n'a pas entendu le moindre bruit.

Vers 4 heures et demie, trois agents de police remarquèrent quatre individus se dirigeant par le boulevard vers la place Risso en poussant un charreton ; mais, à leur vue, ces derniers prirent aussitôt la fuite en abandonnant leur véhicule chargé du coffre-fort qui était encore intact. Poursuivis par les agents, ils lancèrent à ceux-ci, sans les atteindre, deux grosses pinces en fer et se précipitèrent ensuite dans le Paillon qu'ils traversèrent ayant de l'eau presque jusqu'à la ceinture.

Les voleurs n'ont pas pu être atteints.

— D'après le *Phare du Littoral*, il y aurait de fortes présomptions que le prétendu Roussi ou Roussel, arrêté par le commissaire de police de Monte Carlo après son évvasion des prisons de Nice, et qui dissimule avec tant de soins son identité, ne soit autre que l'introuvable Walder, l'assassin du pharmacien de la place Beauveau, à Paris.

Villefranche. — L'escadre américaine de la Méditerranée, composée de quatre navires : le *Trenton*, le *Quinebaug*, le *Galena* et le *Nipsic*, se trouve réunie dans les eaux de Villefranche.

— Mercredi matin, une cinquantaine de marins appartenant aux navires américains en rade, ont travaillé au relèvement du brick-goëlette *Sicilia* dont nous avons annoncé le naufrage. L'opération a complètement réussi.

La Turbie. — Dimanche, le Cercle catholique de Nice est venu en pèlerinage à Notre-Dame de Laghet. Les pèlerins avaient craint un moment que l'orage ne rendit impossible leur pieux voyage. Mais le ciel s'était rasséréné avant leur départ de Nice, qui s'est effectué à 4 heures du matin.

Menton. — Lundi soir, pendant la distribution des prix, qui avait lieu à la salle des Variétés, à l'heure où l'usine à gaz donne la pression, les flammes des becs de la rampe se sont tout à coup élevées à une très grande hauteur.

Une personne ayant crié : « Prenez garde au feu ! » une panique terrible s'empara des assistants. La salle n'ayant qu'une issue, on se précipita pêle-mêle vers l'unique porte qui conduit à un escalier très rapide et très étroit, renversant les chaises et risquant de rouler les uns sur les autres, exactement comme dans l'escalier, de lugubre mémoire, du Théâtre-Italien de Nice.

Heureusement, le gaz ayant été éteint, des personnes plus calmes firent entendre raison aux fuyards, et l'on n'a eu aucun accident à regretter ; une jeune fille voulait sauter par la fenêtre, une autre s'est évanouie. Somme toute, on en a été quitte pour la peur, quelques chaises renversées, des éventails foulés aux pieds, des chapeaux écrasés. On devrait organiser toutes les salles de spectacle de façon à éviter de semblables accidents. (Progrès)

Ventimiglia. — Un concours est ouvert au ministère de l'agriculture, qui décernera un prix de 3,000 francs à l'auteur de la meilleure monographie sur la structure, les fonctions vitales et les maladies des orangers, citronniers, etc., en un mot, de toutes les espèces et variétés du genre *citrus*, à l'effet d'en améliorer la culture et d'en guérir les maladies.

Un autre prix de 3,000 francs sera décerné à l'auteur de la meilleure monographie descriptive de toutes les espèces et variétés du genre *citrus* cultivé en Italie.

Les nationaux et les étrangers sont admis au même titre à ce concours ; seulement les mémoires rédigés

en langues étrangères devront être accompagnés d'une version italienne.

Le délai pour la présentation des mémoires, qui devront être adressés au ministère de l'agriculture, est fixé au 31 décembre 1882.

Pour les deux concours, le jury d'examen a faculté de partager le prix dans le cas où aucun mémoire ne lui paraîtrait mériter le prix tout entier.

La propriété littéraire des mémoires est réservée à leurs auteurs.

Iglesias (Sardaigne). — On mande de cette ville que le 12 août, vers 11 heures du soir, le brigantin français *Marie-Claire*, de 200 tonnes, a coulé entre Carloforte et Teulada.

Il avait un chargement de minerai de fer de la valeur de 22,000 francs et se rendait de Cagliari à Marseille.

Le capitaine armateur Joseph Béraud, sept hommes d'équipage et deux passagers se sont sauvés dans un canot.

Les naufragés arrivèrent le lendemain à Carloforte et se présentèrent au consul français.

Le bâtiment était assuré par une compagnie de Paris. On ne connaît pas encore le nombre des victimes.

LETRES PARISIENNES

(Correspondance particulière du Journal de Monaco)

La semaine qui vient de s'écouler a tenu entre l'ouverture de la chasse et le scrutin de ballottage. Les Parisiens ont mangé du gibier et discuté des candidatures. Victuaille et politique, voilà le bilan de leur huitaine. Entre temps, cependant, pour digérer, ils ont eu la réouverture des théâtres. Reprises, d'ailleurs, sur toute la ligne des affiches. Ce n'est que dans le courant du mois que les nouveautés vont se produire. Une des premières représentations les plus attendues est celle de la *Biche au bois*, revue, corrigée et considérablement augmentée, à la Porte-Saint-Martin. Décors merveilleux, ballets aussi dévêtus que possible, trucs extraordinaires, animaux féroces, rien n'est négligé pour assurer un regain de vogue à la célèbre féerie. En attendant l'apparition de toutes ces attractions devant la rampe, j'ai eu la curiosité d'assister à une répétition de la pièce en question, et je vous avouerai franchement que si la vue d'une représentation — avant l'affiche — d'une féerie à la Porte-Saint-Martin est un spectacle extraordinaire, ce n'est pas à coup sûr un spectacle merveilleux.

Ah ! le désenchantement et la triste surprise ! Comme ceux qui veulent garder leurs illusions sur cette fête des yeux qu'on nomme une féerie doivent en fuir les préparatifs ! Dans la masse sombre du théâtre — un monde où l'œil se perd effaré parmi les cordages et les poulies — s'agit, à la lueur blafarde des quinquets, une foule sans nom et sans sexe, poussiéreuse, ni hommes, ni femmes, tous figurants, mêlant les accoutrements les plus divers, depuis le bourgeron de l'ouvrier qui, au sortir de l'atelier, est venu au théâtre gagner ses quinze sous à faire un *seigneur*, jusqu'à la robe de faille à retroussis de dentelle espagnole qu'attend le restaurant Peters à la sortie, et respirant une odeur *sui generis* qu'on ne retrouve que là. A travers elle circulent les premiers sujets, non moins étranges d'ailleurs et bizarres d'attifement.

Sur le devant de la rampe, rangés sur des chaises, se tiennent le directeur, les auteurs et quelques autres personnes ayant un rôle plus ou moins important dans la répétition, les décorateurs, le maître de ballet *e tutti quanti*. Dans la salle non éclairée, grouille confuse, aux fauteuils d'orchestre, une assistance composée de figurants ne faisant point partie de la scène que l'on répète, et çà et là pointe, sur le fond sombre d'une baignoire, le chapeau clair d'une parente ou d'une amie d'un premier sujet, — étoile dans cette brume.

Mais, attention ! Voici le ballet qui va commencer. « En place ! En place ! » a crié de sa voix de Stentor le

régisseur de la scène. Ah ! l'épique tableau, et de quelle hotte de chiffonniers est sorti ce corps de ballet de la place Maubert ! Les sauteurs de la foire, cuisinant leur popote derrière leurs baraques, ne peuvent vous donner qu'une vague idée de la tenue de ces ballerines d'ultra-négligé. Il y a là une variété de caracos et de fichus de laine, abritant des corsets non moins variés, à faire frémir les plus intrépides. Et les jupes courtes avec leur terrible transparence ! Et les maillots, et les chaussures !... Et dire qu'au grand soir de la représentation, tout ce monde, pailleté alors, maquillé, idéalisé, fera battre les cœurs et rêver les imaginations ! Rien n'est beau que le faux, décidément, le faux seul est aimable, et il est grand temps qu'on révise en ce sens le vers de Boileau.

L'impression qu'on emporte d'une répétition comme celle où je viens de vous conduire, est pénible et serre le cœur. On a senti là la misère à plein nez, on a pénétré les sinistres dessous qu'elle comporte, et l'on songe à tout autre chose qu'au pays du bleu.

Croyez-moi, n'allez jamais voir les fêtes en robe de chambre ; attendez qu'elles aient mis leur manteau d'or.

Un tableau d'un aspect autrement élégant et séduisant, était celui que présentait, jeudi, la chapelle de la Nonciature pour la célébration du mariage du prince Dominique Radziwill avec une jeune et charmante veuve havanaise, née d'Agramonte. C'est M^{re} Czacki qui a donné la bénédiction au sympathique couple. Le marié est le dernier des huit enfants nés du troisième mariage du feu prince Constantin-Nicolas Radziwill avec la comtesse Adèle de Karnicka. Le prince Constantin Radziwill, qui a épousé M^{lle} Louise Blanc, est un des frères du nouveau marié, très répandu, très aimé dans le grand monde français.

Un deuil est venu, malheureusement, pour ce monde-là, faire ombre à l'aimable événement que je viens d'enregistrer. La marquise de la Brousse de Verteilhac a succombé dans son hôtel du boulevard des Invalides. Elle était née de Leuze et avait apporté une colossale fortune à la maison de Verteilhac. Sa fille unique a épousé le prince de Léon qui vient d'être élu député dans le Morbihan et fils aîné du duc de Rohan-Chabot.

Le roi des îles Sandwich a quitté Paris ; mais en revanche la princesse héritière d'Allemagne, venant de l'île de Wight, par le Havre, va y séjourner quelques jours dans le plus strict incognito. L'auguste voyageuse, fille aînée de la reine Victoria, a maintenant quarante et un ans et a dix enfants de son mariage avec le prince héritier d'Allemagne. Toute jeune fille, elle est venue une première fois à Paris, lors du voyage de la reine Victoria et du prince Albert sous l'empire. Ayant manifesté alors le désir de connaître les modes parisiennes, l'impératrice Eugénie lui fit expédier, à Londres, une poupée de sa taille avec un trousseau complet au dernier goût de l'époque.

La princesse arrive en France sur le yacht royal *Victoria and Albert*. C'est en 1844, s'en souviendra-t-elle pendant cette traversée, qu'elle voyagea la première fois sur mer, se rendant à Blair-Athole avec la reine Victoria et le prince Albert. Dans son journal, la reine a consigné ce début maritime de sa « chère Vicky », le petit nom familier de la princesse pendant son enfance. « Notre chère enfant, constate-t-elle dans ses notes, se conduit comme une petite dame, elle n'est ni effrayée, ni étourdie. » Et plus loin, en arrivant à la grille du château de lord Camperdown : « On porte auprès de Vicky le petit garçon du châtelain coquettement vêtu du costume écossais, et il fait hommage à notre enfant d'une corbeille de fruits et de fleurs. Je dis à Albert que je puis à peine croire que notre fille voyage avec nous — cela me rappelle tellement le temps où j'étais la « petite princesse. » Albert me répond que l'on dit communément que les parents revivent dans leurs enfants : c'est une très agréable pensée. »

Pouvais-je moi-même mieux finir cette lettre qu'en vous reproduisant ce simple et touchant passage du journal de l'auguste et vénérée mère de la princesse qui arrive en France ?

BACHAUMONT.

Les Araignées

On a bien souvent cherché à utiliser les fils si déliés, si argentés des araignées, mais on a toujours échoué, en raison de la ténuité trop grande de ces fils et de la difficulté qu'il y a d'élever en domesticité des insectes aussi carnassiers.

M. le docteur Laboulbène, dans la séance du 27 juillet dernier de la Société entomologique de France, rappelle à ce sujet les tentatives infructueuses du président Bon en 1710, les essais de l'espagnol Raymondo Maria de Tremeyer (1777-1778), sur la soie de l'*Epeire diadema*, en Italie, et sur celle des grandes espèces américaines.

Un seul expérimentateur, notre compatriote Dubois, a pu fabriquer un morceau d'étoffe de 7 à 8 centimètres en carré, en utilisant le travail de 400,000 araignées élevées dans des cages de verre et de bois où il les faisait filer, chacune dans sa case séparée.

Toucherions-nous enfin à un résultat pratique ?

Peltisson-Fontanier, l'ami de Gonrart, auteur d'une *Histoire de l'Académie française* et membre lui-même de l'Académie française, s'est rendu célèbre pour avoir complètement apprivoisé une araignée. Secrétaire du roi en 1652, puis maître des comptes, il fut enveloppé dans la disgrâce de Fouquet, arrêté à Nantes, puis enfermé à la Bastille. Il resta cinq ans dans cette prison et sa principale distraction fut d'élever une araignée qu'il sut rendre tout à fait familière.

Un américain, le capitaine Holden, s'est également rendu célèbre aux Etats-Unis pour avoir élevé et collectionné de ces insectes sans ailes qui « filent leurs toiles jusque dans le palais des rois. » Depuis plus de vingt ans, disent les journaux de Cincinnati, ce patient naturaliste a réuni environ 25,000 spécimens d'araignées, embrassant 4,000 espèces, non seulement de l'Amérique, mais encore de tous les pays du globe.

On voit l'araignée domestique, commune dans les maisons inhabitées, dans les greniers, les étables; l'araignée labyrinthique qui élit domicile sur les buissons, les arbrisseaux, les haies; l'araignée des tours en ruines et des donjons; l'araignée de cave, de jardin; l'araignée de l'ancien et du nouveau monde, l'araignée de l'Afrique et celle de l'Asie; l'araignée si petite qu'elle est presque invisible et celle qui est si grosse qu'elle peut tuer des oiseaux dont elle fait sa nourriture. Toutes ces araignées sont conservées dans des bocaux en verre, pourvus d'étiquettes indiquant le nom de la localité où elles ont été prises et le nom de celui qui les a capturées.

La Californie seule a fourni cinq mille spécimens. Une espèce est représentée par cent huit spécimens, provenant de toutes les parties des Etats-Unis, ce qui permet de juger combien les différentes régions influent sur la forme de l'insecte.

Cette singulière collection, qui vient d'être transportée de Marietta (Ohio) à Cincinnati, est accompagnée d'un catalogue de tous les ouvrages et écrits publiés sur l'araignée et comprenant soixante-dix mille références sur dix mille fiches.

Les Sangsues

M. Megnin, vétérinaire en 1^{er} au 12^e d'artillerie, avait trouvé à l'abattoir de Vincennes, dans la bouche d'un bœuf venant d'Afrique, deux sangsues vivantes de l'espèce algérienne.

Læmopsis sanguisuga Moq. Ces sangsues, abondantes dans les cours d'eau de notre colonie, avaient fait 300 lieues dans la bouche des quadrupèdes en question et y vivaient en parfait état de santé depuis plus de six semaines.

La guerre de Tunisie vient de fournir à M. Megnin la reproduction du même fait :

200 chevaux de la batterie de notre savant vétérinaire étaient rentrés en France après la dernière campagne; or, de temps en temps, quelques-uns de ces chevaux éprouvaient des hémorragies buccales qui ont dénoncé la présence, près du frein de la langue, ou dans le fond des espaces gengivo-jugaux, d'hémopis ingurgités dans les ruisseaux de Bizerte.

Ces sangsues fort tenaces ayant été extirpées, les accidents ont cessé, et les chevaux qui les avaient importées en France n'ont plus éprouvé de gêne dans l'opération de la mastication.

VARIÉTÉS

L'Horlogerie.

L'horlogerie, dit le *Dictionnaire des arts et métiers* publié en 1766, est l'art de construire des machines qui, par le moyen d'un rouage, mesurent le temps en le par-

tageant en parties égales et en marquant ce partage par des signes intelligibles.

Les anciens se contentaient de compter le temps, d'un lever du soleil à l'autre, comme les Babyloniens, ou bien d'un coucher à l'autre, comme les Romains. Cette dernière façon de partager le temps était même encore en usage, au siècle dernier, à Rome et dans plusieurs autres villes d'Italie.

Les moyens que les anciens pouvaient avoir pour mesurer le temps se bornaient aux cadrans solaires, aux clepsydres ou horloges d'eau, aux sabliers, et on a ignoré absolument, jusqu'au XII^e siècle, la division du temps par le moyen des roues dentées et des pignons qui y engrènent.

Ducange, décrivant, dans son *Glossaire*, la fameuse horloge (clepsydre) envoyée à Charlemagne par le calife Haroun-al-Raschid, nous dit qu'elle était en airain; des cavaliers marquaient le temps en ouvrant et fermant un nombre de portes égal aux heures, qu'ils sonnaient en faisant tomber des balles sur un timbre d'or.

Déjà au VI^e siècle (c'est-à-dire plus de deux cents ans auparavant), Choricius de Gaza avait parlé de l'horloge qui était la plus étonnante curiosité de sa ville natale. Dans cette horloge, des aigles d'airain étaient placés sur une même ligne, en nombre égal à celui des heures; chacun d'eux portait dans ses serres une couronne, prêt à la déposer sur la tête d'Hercule. Le soleil donnait le signal: revêtu des insignes royaux et portant le globe céleste dans la main gauche, il étendait la droite vers les portes quand le moment était venu, et Hercule paraissait aussitôt pour recevoir la récompense d'un de ses douze travaux, répondant par son ordre à l'une des heures de la journée.

Ce n'est qu'à partir du XII^e siècle que s'introduisit l'usage des grandes horloges fixées aux clochers des églises, horloges qui marchaient au moyen d'un poids entraînant la plus grande roue. Un cadran, divisé en douze parties égales, avec une aiguille portée sur l'axe d'une roue, indiquait le temps en marquant douze heures à midi et en faisant deux tours du cadran d'un midi à l'autre.

Puis, des ouvriers adroits et intelligents y ajoutèrent un rouage correspondant à un marteau destiné à frapper sur un timbre sonore les heures indiquées par le cadran, de sorte que l'on pouvait savoir les heures de la nuit sans le secours de la lumière. Cette adjonction fut surtout utile aux monastères qui, auparavant, préposaient quelques-uns des leurs pour observer les étoiles pendant la nuit, afin d'être prévenus des heures de leurs offices religieux.

Notons en passant que l'emploi d'un poids pour faire tourner les aiguilles d'un cadran à l'aide de roues dentées est une idée fort ancienne, puisqu'Aristote l'a émise; mais que de siècles il a fallu pour arriver à ralentir et à régulariser le mouvement!

Quelques auteurs attribuent la première invention des horloges à Gerbert, né en Auvergne, d'abord religieux dans l'abbaye de Saint-Gérard d'Aurillac, depuis archevêque de Reims, ensuite de Ravenne, et enfin pape sous le nom de Sylvestre II.

Ces auteurs prétendent qu'en 996 il fit à Magdebourg une horloge fameuse, regardée comme un prodige; mais il n'en existe pas le moindre vestige dans cette ville, ni même une tradition reconnue authentique par les historiens du pays. Les bénédictins ont, au contraire, établi que cette horloge n'était qu'un cadran solaire.

La première horloge dont l'histoire fasse mention, et qui paraît avoir été construite sur les principes de la mécanique, est celle de Richard Waligfort, abbé de Saint-Alban, en Angleterre, qui vivait en 1326.

La seconde est celle que Jacques de Dondis fit faire à Padoue en 1344. Elle montrait le cours du soleil et des planètes.

La troisième fut l'horloge du Palais de Justice, à Paris, exécutée en 1370 par Henri de Vic, que Charles V fit venir d'Allemagne.

Julien Leroy en a laissé la description suivante : « Le moteur est un poids attaché à une corde roulée sur un cylindre. Si le poids descend, le cylindre tourne, le mouvement de rotation se transmet par engrenage à une dernière roue verticale en forme de couronne, portant des dents dont la face antérieure est perpendiculaire au plan de la roue, en un mot semblable à ce que l'on appelle une roue de rencontre. C'est sur cette roue qu'agit un organe spécial destiné à produire la suspension du travail moteur, de telle sorte qu'au lieu d'être consommé dans un instant, il suffise pendant une longue période de temps à entretenir le mouvement de l'appareil. Cet obstacle se compose d'une tige armée de deux palettes placées à angle droit l'une sur l'autre. Quand une palette est repoussée, l'autre s'engage pour être repoussée à son tour, en arrêtant ainsi à chaque instant le mouvement de la roue, et, avec lui, le déroulement du poids moteur. L'axe vertical des palettes porte à sa partie inférieure une barre appelée foliot, chargée de poids, dont l'inertie forme une résistance qui s'oppose au mouvement de la roue en raison de la grandeur de ces poids et de leur éloignement de l'axe. »

L'horloge d'Henri de Vic fut la première horloge publique de Paris. De Vic était logé dans la tour même du Palais de Justice, le roi lui allouait six sous parisis par jour, il travailla huit années entières. Son horloge, assez imparfaite, fut réparée, modifiée, augmentée et refaite un grand nombre de fois. Les plus importantes restaurations furent faites sous Charles IX et Henri III. Charles IX fit entourer le cadran de belles peintures à fresque. Germain Pilon l'orna de deux figures allégoriques représentant la Force et la Justice, et y ajouta plus tard de nouvelles figures. Louis XIV fit restaurer de nouveau le cadran. De nos jours, le mécanisme, les sculptures et les peintures ont été complètement remplacés.

Puisque nous parlons des horloges qui ont acquis une importance historique, soit pour leur originalité, soit pour la complication et l'ingéniosité de leur mécanisme, nous ne saurions oublier le célèbre Jacquemart de Dijon, qui surmonte le clocher de l'église Notre-Dame dans la cité des ducs de Bourgogne. L'origine de ce curieux spécimen de l'art chez nos ancêtres est enveloppée d'une grande obscurité. On sait néanmoins qu'il appartenait primitivement à la ville de Courtrai, à laquelle le duc Philippe le Hardi l'enleva pour punir les habitants d'avoir refusé de rendre à Charles VI les éperons dorés des chevaliers français tués en 1312. Jacquemart est le nom devenu populaire du personnage placé au sommet du clocher et qui frappe les heures sur la cloche avec un marteau. La femme frappe les demi-heures et l'enfant les quarts. Jacquemart serait, selon Le Duchat, une corruption de Jacques Marc ou Jacques Martin, nom de l'ouvrier qui, le premier, a fabriqué ces personnages mécaniques.

(A suivre).

L'Administrateur-Gérant: A. DALBERA.

Etude de M^e EMILE de LOTH
Avocat près le Tribunal Supérieur de Monaco
sise rue des Briques, n^o 31

ADJUDICATION
Le 3 Octobre 1881 à 10 heures du matin

VENTE SUR SAISIE IMMOBILIÈRE

Il sera procédé, le trois octobre prochain, jour de lundi, à dix heures du matin, en l'audience des criées du Tribunal Supérieur de la Principauté de Monaco,

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE (Hauteur de l'observatoire, 65 mètres)

Aout-Sept.	PRESSIONS BAROMÉTRIQUES réduites à 0 de température et au niveau de la mer.					TEMPÉRATURE DE L'AIR (Le thermomètre est exposé au nord)					HUMIDITÉ RELATIVE moyenne	VENTS	ÉTAT DU CIEL								
	9 h. du mat.	midi	3 h. du soir	6 h. du soir	9 h. du soir	9 h. du mat.	midi	3 h. du soir	6 h. du soir	9 h. du soir											
	28	765.3	765.6	765.4	765.9	766.1	22.5	24.5	24.1	22.3				21.8	61	N O faible	beau				
29	66.1	66.1	66.3	65.7	65.7	23.8	23.7	23.2	21. »	19.1	53	O faible	id.								
30	66. »	64.2	63.6	63.9	62.4	21.4	22.7	23.5	22.2	20.4	56	N E faible	peu nuageux								
31	60.3	59.9	58.5	57. »	56.8	22. »	23.1	23.2	21.6	19. »	64	id.	nuageux								
1	52.5	50.5	50.4	50.2	50.2	15.8	16.3	16. »	15.1	14.2	89	S O modéré	couvert, pluie								
2	52.3	52.7	53.9	54.5	54.7	14.9	17.2	20. »	18.4	17.2	97	S O faible	id.								
3	55.6	56.2	56.8	56.8	57. »	16.9	20.9	21.3	19.5	18.3	66	N O faible	nuageux								
DATES											28	29	30	31	1	2	3				
Températures extrêmes											Maxima	23.6	24.4	24.1	24. »	17.6	20.6	22.5	Pluie tombée: 42 ^{mm}		
											Minima	17.5	15.8	17.3	17.6	15.6	14.2	16.2			

seant au Palais de Justice, à Monaco, à l'adjudication, au plus offrant et dernier enchérisseur, de l'immeuble suivant :

DÉSIGNATION

Une grande maison d'habitation, composée d'un bâtiment principal et de trois annexes, située à Monaco, au quartier de la Condamine, rue Grimaldi, sur laquelle elle a une façade de onze mètres, y compris la façade du pavillon ci-après désigné.

La maison principale est placée à cinq mètres de la rue Grimaldi, sur l'alignement de laquelle se trouve une grille en fer reposant sur un parapet et garnie d'un portail donnant accès au bâtiment.

Elle est élevée de trois étages sur caves et rez-de-chaussée. Le rez-de-chaussée est divisé en magasins dont un s'avance en avant-corps jusqu'à l'alignement de la rue Grimaldi et forme un pavillon ayant le dessus en plate-forme et présentant une façade de trois mètres sur ladite rue Grimaldi; et les étages, pouvant être distribués en plusieurs appartements, sont percés chacun de trois fenêtres, dont une, à chacun des deux étages supérieurs, est ornée d'un balcon.

Ladite maison est desservie par une cour s'étendant sur le derrière, dans laquelle se trouve un puits pouvant contenir de l'eau pour les besoins des locataires, et à laquelle on a accès par un passage qui sépare la maison principale de la première annexe.

La première annexe est située à droite du bâtiment principal et s'étend tout le long de la cour; elle est composée d'un rez-de-chaussée servant d'un magasin d'entrepôt et d'un étage surmonté, en partie, d'un autre petit étage. Un balcon servant de couloir longe toute la façade donnant sur la cour et communique avec le pavillon de repos de la maison principale.

La seconde annexe, située au fond de la cour, et contiguë à l'annexe précédente, est composée d'un rez-de-chaussée et d'un seul étage percé de trois croisées. Elle repose sur un sous-sol en contre-bas de ladite cour, servant d'écurie et appartenant à monsieur Louis Valentin, qui y a accès par la rue Albert.

Enfin, la troisième annexe, contiguë à la précédente et longeant en partie ladite cour du côté nord, est composée d'un rez-de-chaussée comprenant une écurie et un magasin au fond, et d'un petit étage à usage de logement de domestique, percé de deux fenêtres ouvrant sur ladite cour, et de deux jours de souffrance donnant sur une cour appartenant à monsieur Doda et à madame veuve Brigenti.

CONFRONTS

Au nord: Jean Annoni, Alexandre Doda et madame Brigenti;

A l'ouest: la rue Grimaldi;

Au midi: les frères Ginocchio et monsieur François Crovetto;

Et, à l'est: Louis Valentin et Antoine Raynaud.

Cet immeuble a été saisi à la requête du sieur Arnaud Etienne, fabricant de poteries, demeurant à Saint-Henri (Bouches-du-Rhône), ayant élu domicile à Monaco chez M^e de Loth, son avocat, demeurant à Monaco, rue des Briques, 31, sur la demoiselle Dévotine Porro, propriétaire et commerçante, ex-associée de feu Jean-Baptiste Lorenzi, entrepreneur en maçonnerie, demeurant et domiciliée à Monaco, par procès-verbal de Raimon, huissier à Monaco, en date du seize mai dernier, visé le même jour, enregistré le dix-sept et transcrit, après dénonciation au saisi, au bureau des hypothèques de Monaco, le vingt et un du même mois de mai, volume 1^{er}, n^o 9.

Ladite adjudication aura lieu sur la mise à prix, fixée par le créancier poursuivant, de soixante mille francs.

Il est déclaré, conformément aux dispositions de l'article 40 de l'Ordonnance souveraine du trois mars mil huit cent soixante-cinq, que tous ceux du chef desquels il pourrait être pris inscription sur ledit immeuble saisi pour raison d'hypothèques légales, devront requérir ces inscriptions avant la transcription du jugement d'adjudication.

Fait et rédigé par moi, avocat du poursuivant, à Monaco, le trois septembre mil huit cent quatre-vingt-un.

E. de Loth.

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO

Arrivées du 29 Août au 2 Septembre 1881.

GOLFE JUAN. b. l'Intrépide, fr., c. Gai, sable. id.
 ST-RAPHAEL. b. le Charles, id., c. Allegre, id.
 ID. b. Antoinette-Victoire, id., c. Fornero, id.
 ID. b. Thérésine, id., c. Bluat, id.
 CAGNES. b. Virginie, id., c. Isoard, id.
 ST-RAPHAEL. b. Divine-Providence, id., c. Fochon, id.
 ID. b. la Fortune, id., c. Moute, id.
 CANNES. b. Jeune-Eloïse, id., c. Aune, id.

NICE b. Trois-Frères, id., c. Gabies, sur lest.
 ST-RAPHAEL. b. Volonté-de-Dieu, id., c. Davin, sable. id.
 ID. b. l'Ange-Gardien, id., c. Musso, id.
 ID. b. le Charles, id., c. Allegre, id.
 ID. b. la Fortune, id., c. Moute, id.
 ID. b. Antoinette-Victoire, id., c. Fornero, id.

Départs du 29 Août au 4 Septembre 1881.

MENTON. b.-g. l'Eulalie, fr., c. Rey, vin.
 ID. cutter, Vierge-des-Ange, id., c. Cosso, sur lest.
 SAVONE. t. Concezione, ital., c. Dagnino, vieux fer.
 TRIPOLI. t.-m. Zulette, angl., c. Jouny, sur lest.
 ST-RAPHAEL. b. l'Intrépide, fr., c. Gai, id.
 ID. b. le Charles, id., c. Allegre, id.
 ID. b. Antoinette-Victoire, id., c. Fornero, id.
 ID. b. Thérésine, id., c. Bluat, id.
 ID. b. Virginie, id., c. Isoard, id.
 ID. b. Divine-Providence, id., c. Fochon, id.
 ID. b. la Fortune, id., c. Moute, id.
 CANNES. b. Jeune-Eloïse, id., c. Aune, fûts vides.
 ST-TROPEZ. b. Trois-Frères, id., c. Gabies, sur lest.
 ST-RAPHAEL. b. Volonté-de-Dieu, id., c. Davin, id.
 ID. b. l'Ange-Gardien, id., c. Musso, id.
 ID. b. le Charles, id., c. Allegre, id.
 ID. b. la Fortune, id., c. Moute, id.
 ID. b. Antoinette-Victoire, id., c. Fornero, id.

A VENDRE

Une GRANDE MAISON, sise à Monaco, quartier de la Condamine, rue Grimaldi, montée de trois étages sur rez-de-chaussée et caves, ayant divers bâtiments annexes dans la cour et un pavillon donnant sur la rue Grimaldi.

Produit net : 7,000 francs.

Mise à prix : 60,000 francs.

S'adresser, pour tous renseignements, à M. AUGUSTE CIOCO, à Monaco.

MONTE CARLO

MAGASIN A LOUER
 A L'HOTEL DE RUSSIE

Ouvert toute l'année
HOTEL DE RUSSIE--MONTE CARLO
 MÊME MAISON
RESTAURANT DES FRÈRES PROVENÇAUX
 Salons et Cabinets particuliers. Grande Salle pour Noces
 Fournitures pour la ville
 VINS FINS. LIQUEURS, BIÈRES, ETC. ETC.
PRIX MODÉRÉS OMNIBUS A LA GARE
 G. VOIRON.

VILLA RAVEL
 MAISON MEUBLÉE

APPARTEMENTS COMPLETS — CHAMBRES SÉPARÉES
Family house. English spoken
 AUX BAS-MOULINS — MONTE CARLO

A VENDRE OU A LOUER

MEUBLÉE

LA VILLA DES ENFANTS

Aux Bas-Moulins, Monaco

S'adresser à la villa Ravel, ou au bureau du journal

F. PETER LE MONNIER
CHIRURGIEN-DENTISTE

rue Antoinette, maison Lang, à la Condamine
 Visible tous les samedis.

MONACO — Imprimerie du Journal de Monaco 1881

GRAND HOTEL DES BAINS A MONACO

MICHEL SALEROU. — Cet hôtel, admirablement situé sur la plage et possédant 100 chambres et salons, est exposé au Midi; il est environné de jardins et en pleine façade sur la mer.

SALLE DE RESTAURANT avec grande terrasse sur la mer
TABLE D'HÔTE Déjeuner à 11 heures. — Dîner à 6 heures. CUISINE FRANÇAISE
SALON DE CONVERSATION où se trouvent tous les journaux et publications littéraires
BAINS DE MER, D'EAU DOUCE CHAUDS en toute saison
ÉTABLISSEMENT HYDROTHERAPIQUE Installation récente des plus complètes
 L'omnibus de l'hôtel se trouve à tous les trains

HORAIRE DE LA MARCHÉ DES TRAINS DU 30 MAI 1881 — SERVICE D'ÉTÉ

Ligne de MARSEILLE à MONACO et à GÈNES.

dist. kilom.	PRIX DES PLACES			STATIONS	471 mixte matin	1389 mixte matin	477 mixte matin	481 omnib. matin	485 mixte matin	501 mixte soir	503 mixte soir	487 omn. soir	1385 mixte matin
	1 ^{er} cl.	2 ^e cl.	3 ^e cl.										
240	29 55	22 15	16 25	Marseille	12 20	7 55	11 10	1 21
173	21 30	16 ..	11 70	Toulon	2 41	6 40	9 38	1	3 41
47	5 75	4 30	3 15	Cannes	7 32	9 10	11 10	1 52	4 58	8 18
16	1 95	1 45	1 10	Nice	8 30	10 22	12 08	2 44	5 50	9 16
11	1 35	» 95	» 75	Nice } arrivée	8 55	12 37	3 10	4 54	7 06	9 41	6 35
9	1 10	» 80	» 60	Nice } départ	9 01	12 44	5 01	7 13	9 48	6 45
7	» 85	» 65	» 45	Beaulieu	9 09	12 52	5 09	7 21	9 56	6 57
2	» 70	» 55	» 35	Eze	9 30	1 14	3 44	5 31	7 44	10 20	7 26
5	» 70	» 55	» 35	Monaco	9 36	1 20	3 51	5 37	7 50	10 26
10	1 20	» 90	» 65	Monte Carlo	9 45	1 32	4	5 46	8 01	10 35
19	2 45	1 85	1 30	Cabbé-Roquebr.	9 58	1 55	4 16	5 55	8 18	10 54
173	19 15	13 55	9 65	Menton	11 47	3 45	7 10	10 20	3 35
				Vintimille h. de Rome	6 05	10 20	10 50	10 53	10
				Gènes	soir	matin	soir	soir	soir	soir	Sanr.	matin	Dimanches et Fêtes

Ligne de GÈNES à MONACO et à MARSEILLE.

dist. kilom.	1 ^{er} cl.	2 ^e cl.	3 ^e cl.	STATIONS	478 mixte matin	500 omnib. matin	482 mixte matin	486 mixte matin	488 omnib. matin	492 mixte soir	494 mixte soir	498 mixte soir	
													173
19	2 45	1 85	1 30	Vintimille h. de Paris	6 35	10 35	12 45	3 15	7 20	10 20
10	1 20	» 90	» 65	Menton	7	8 20	11 05	1 18	3 49	7 50	10 45
5	» 70	» 55	» 35	Cabbé-Roquebr.	7 10	8 30	11 15	1 29	4 01	8
2	» 70	» 55	» 35	Monte Carlo	7 20	8 40	11 25	1 39	4 11	8 11	11 04
7	» 85	» 65	» 45	Monaco	7 29	8 48	11 34	1 46	4 18	8 19	11 10
9	1 10	» 80	» 60	Beaulieu	7 49	9 10	11 54	4 38	8 39
11	1 35	» 95	» 75	Villefranche-s-Mer	7 57	9 18	12 02	2 12	4 48	8 47	11 37
16	1 95	1 45	1 10	Nice	8 04	9 25	12 10	2 18	4 53	8 55	11 44
47	5 75	4 30	3 15	Nice } arrivée	8 16	9 37	12 22	2 29	5 05	9 07	11 56
173	21 30	16 ..	11 70	Nice } départ	6 08	9 55	1 35	2 45	5 20	9 40	12 04
240	29 55	22 15	16 25	Cannes	7 18	11 05	2 44	3 37	6 40	10 ..	12 59
				Toulon	11 48	3 23	8 16	7 35	5 10
				Marseille	1 55	matin	5 ..	10 21	9 12	7 35

L'heure de Rome avance de 47 minutes sur celle de Paris.